

SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON
ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN
COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON
DU 5 AVRIL 2013

L'an Deux Mille Treize, le 5 avril.

Le Comité Syndical dûment convoqué à Bayssan à BEZIERS, sous la présidence de Monsieur Jean Noël BADENAS.

Nombre de membres du Bureau : 45 titulaires.

Date de la convocation : 19 mars 2013.

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR ARCAS	*		MR ROBIN	*	
MR BADENAS	*		MR GALONNIER	*	
MR BOUTES		*	MR GUILLAUME	*	
MR VIDAL		*	MR JOVIADO	*	
MR CABANEL		*	MR LACOUCHE	*	
MR CROS		*	MME MARTY	*	
MR DU PLAA	*		MME MATHIEU		*
MR ETIENNE	*		MR PELAGATTI	*	
MR FALIP	*		MR SENEGAS	*	
MR FONTES	*		MR TAILHADES	*	
MR FREY		*	MR TAUPIN	*	
MR GAUTIER		*	MR AFFRE		*
MR MARTINEZ		*	MR ADMANT	*	
MR MESQUIDA		*	MR AURIOL		*
MR PAILHES		*	MR BARSSE	*	
MR TROPEANO		*	MR BOLTZ	*	
MME PETARD		*	MR COUDERC	*	
MR VEZINHET		*	MR COSTA		*
MR BARO		*	MR GELY	*	
MME PALAYSI		*	MR FORTE		*
MR CAMBON	*		MR LACAS	*	
MR COMBES		*	MR ROUDIER	*	
MR Bosc	*				

OBJET : **COMPTE RENDU**

Début de séance : 14 heures 30.

DELIBERATION N°1 : COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 1^{ER} FEVRIER 2013

Le président soumet au Comité Syndical le compte rendu du comité syndical du 1^{er} Février 2013.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- approuve le compte rendu.

DELIBERATION N°2 : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2012

Le Président présente le compte administratif 2012 du budget principal, qui peut se résumer comme suit :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		18 519.68		74 408.93		+92 928.61
Opérations exercice 2012	3 396.75	12 730.49	688 063.95	691 972.13	691 460.70	704 702.62
Totaux exercice 2012		+ 9 333.74		+ 3 908.18		+13 241.92
Résultats clôture 2012 en €		+ 27 853.42		+78 317.11		+106 170.53

Le compte administratif 2012 est conforme au compte de gestion 2012, établi par notre trésorier payeur.

Le président rappelle que le budget 2012 prévoyait un budget annexe zones humides. Les actions zones humides ayant été transférées au SMDA, ce budget n'a pas été exécuté. Il n'y a ainsi eu aucune dépense et aucune recette pour ce budget annexe. Les comptes administratifs et de gestion pour ce budget annexe sont à zéro.

Au regard de ces informations, le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le compte de gestion et le compte administratif 2012 du budget principal 2012 tels que définis ci-dessus.
- D'approuver le compte de gestion et le compte administratif 2012 du budget annexe zones humides 2012 tels que définis ci-dessus.
- De supprimer le budget annexe zones humides des budgets à venir du SMVOL.

DELIBERATION N°3 : AFFECTATION DES RESULTATS 2012

Le compte administratif 2012 fait apparaître un excédent d'investissement de 27 853.42 € et un excédent de fonctionnement de 78 317.11 €.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- affecte le résultat comme suit :
 - 001 : excédent d'investissement reporté : 27 853.42 €
 - 002 : excédent de fonctionnement reporté : 78 317.11 €

DELIBERATION N°4 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2013

Le budget supplémentaire présenté s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant total de **106 170.53 €**.

Le tableau suivant récapitule, par section, les opérations proposées.

Section Investissement			
Ligne budgétaire	Dépenses	Ligne budgétaire	Recettes
2182 : Matériel de transport	20 000.00	001 : excédent d'investissement reporté	27 853.42
2183 : Matériel de bureau et informatique	7 853.42		
Total dépenses Investissement	27 853.42	Total recettes investissement	27 853.42
Section Fonctionnement			
Ligne budgétaire	Dépenses	Ligne budgétaire	Recettes
617 : Etudes et recherches	78 317.11	002 : excédent de fonctionnement reporté	78 317.11
Total dépenses Fonctionnement	78 317.11	Total recettes Fonctionnement	78 317.11
TOTAL DEPENSES BS 2013	106 170.53	TOTAL RECETTES BS 2013	106 170.53

Le budget supplémentaire propose ainsi de reporter l'excédent 2012 comme suit :

- 001 : excédent d'investissement reporté : 27 853.42 €
- 002 : excédent de fonctionnement reporté : 78 317.11 €

Il propose de réaliser des ajustements de crédits en fonctionnement et intègre le remplacement d'un véhicule en substitution de notre véhicule le plus ancien.

Le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- De voter le budget supplémentaire 2013

DELIBERATION N°5 : MISSION D'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET METHODOLOGIQUE A LA REALISATION DE LA PHASE « TENDANCES ET SCENARIOS » DU SAGE ORB LIBRON ET AIDE A LA DECISION DE LA CLE DANS LE CHOIX DE SA STRATEGIE. REDACTION D'UNE PREMIERE VERSION DU PAGD ET DU REGLEMENT DU SAGE. CHOIX DU PRESTATAIRE

Le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- De retenir le groupement GINGER-LISODE et Paillat Conty Bory avocats, pour un montant total de 156 100 € H.T ;
- D'autoriser le président à signer le marché pour l'affaire en objet.

DELIBERATION N°6 : PREPARATION DU SDAGE 2016-2021 PAR LE COMITE DE BASSIN RHONE-MEDITERRANEE. CONSULTATION DU PUBLIC ET DES ASSEMBLEES DU 1ER NOVEMBRE 2012 AU 30 AVRIL 2013. CONTRIBUTION DU SMVOL

Le SDAGE 2010-2015 a apporté deux avancées majeures, une feuille de route précise pour atteindre des objectifs de résultats, le bon état des eaux, et une portée juridique renforcée pour appuyer la mise en œuvre des actions.

Tout en s'inscrivant dans la trajectoire du précédent, le futur SDAGE 2016-2021 devra marquer un progrès sur plusieurs thèmes de la politique de l'eau du bassin :

- la gestion équilibrée de la ressource en eau en accentuant certaines actions comme les économies d'eau et plus globalement en avançant dans la mise en oeuvre du plan de bassin pour faire face et s'adapter au changement climatique ;
- la lutte contre les substances dangereuses avec la prise en compte des polluants émergents et des cumuls de molécules de plus en plus prégnants ;
- le maintien de la performance des installations (assainissement et dépollution industrielle) qui contiennent les pollutions et représentent une victoire évidente à l'actif des acteurs. Il s'agit de consolider ces acquis avec les dernières mises aux normes mais aussi de les sécuriser dans la durée afin de faire face au vieillissement inquiétant des installations et des réseaux, et de remédier aux défauts de provisionnement financier ;
- la restauration physique des milieux et la préservation des habitats des espèces qui doivent faire l'objet d'une actualisation pour tenir compte de l'avancement de la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement (rétablissement de la continuité écologique, installation de la trame verte et bleue, mise en oeuvre de la stratégie pour la biodiversité) et rechercher une meilleure efficacité dans le choix des outils pour la préservation des milieux humides et de la biodiversité.

Dans le cadre de la préparation de la révision du SDAGE actuel, le comité de bassin a souhaité consulter les assemblées sur la politique de l'eau. Pour se faire, il a identifié 7 questions importantes qu'il soumet à nos commentaires, suggestions et avis.

Le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- de valider la contribution de l'EPTB Orb Libron à la consultation relative au SDAGE 2016-2021.

DELIBERATION N°7 : SORTIE DE L'ACTIF

Le président propose la sortie de l'actif du matériel suivant :

Désignation des biens	N° inventaire	Valeur brute	amortissement	Valeur nette
Véhicule Renault clio grise	3	11 447.70 €	0	11 447.70

Le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- de valider la sortie de l'actif proposée.

DELIBERATION N°8 : PROGRAMME D'ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS. FORMATION DES ACTEURS DE LA GESTION DU RISQUE D'INONDATION. MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

En juillet 2012, nous délibérons pour engager un programme de formation à destination des élus et techniciens du territoire pour faciliter l'intégration des risques d'inondation dans l'aménagement du territoire. Le montant de ce projet de formation est estimé à 9000 € en 2013.

Le plan de financement initial prévoyait une aide européenne de 45% et une aide de l'Etat de 25%, soit un autofinancement de 30%.

Le Conseil Régional a finalement accepté de financer cette opération avec un taux d'aide de 20% le 26 mars 2013. S'agissant d'une opération inscrite au budget 2013 du SMVOL dans la section de fonctionnement, elle peut bénéficier du régime dérogatoire au principe de plafonnement des aides publiques à 80% et faire l'objet d'un financement à 90% de subvention, soit 10% d'autofinancement.

Le plan de financement actualisé en fonction de ces différents éléments sera donc le suivant :

Partenaire	Taux d'aide en %	Montant de l'aide en € H.T
Etat	25	2 250 €
Région LR	20	1 800 €
Europe Feder	45	4 050 €
Autofinancement	10	900 €
Total	100	9 000 €

Le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- de valider le plan de financement actualisé de ce programme de formation 2013.

Frédérique Roman donne ensuite une information sur l'amélioration de la fourniture d'informations de gestion de crise sur le territoire Orb Libron. (Cf. pièce annexée au compte rendu).

Le projet de protection et de mise en valeur du littoral de la côte Ouest de Vias, porté par Hérault Méditerranée, est ensuite abordé. Ce projet prévoit, dans un objectif d'atténuation du phénomène d'érosion du trait de côte sur le littoral Viassois, de prélever sur 3 exercices 175 000 m³ (60 000 m³, puis 15 000 m³ puis 100 000 m³) de sable sur le littoral à hauteur de Sérignan. Les élus du SMVOL s'étonnent et déplorent de ne pas avoir été associés à ce projet qui interroge le comité syndical : qu'elle est la localisation exacte des prélèvements, quels seront les impacts de cette opération, (érosion régressive, risques de salinisation des terres de l'Orb par remontée du biseau salé dans l'Orb, etc....).

Le comité syndical charge Laurent RIPPERT de se rapprocher de tous les acteurs de cette opération pour qu'une information factuelle et objective soit donnée aux élus du comité d'une part, mais également des membres de la CLE du SAGE Orb Libron d'autre part.

Le comité syndical charge le président de saisir Monsieur le Sous Préfet de Béziers, ainsi que Monsieur le Président de la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée pour que l'EPTB Orb Libron d'une part et la CLE du SAGE Orb Libron d'autre part soient informés au niveau qu'il se doit sur ce dossier.

Fin de séance : 16 heures 15.

Béziers, le 5 avril 2013

**Le Président
du Syndicat Mixte Des vallées de l'ORB et du LIBRON**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Jean Noël BADENAS